

57, avenue des clairions 89000 Auxerre Tel.: 03 86 46 80 62 www.ufolepyonne.org

C1-1

TENNIS DE TABLE

http://www.ufolepyonne.org/

Engagements pour la soirée de départage par catégories du 26 janvier 2024

Qualifications Nationaux B

Club:	
Nom et Prénom	Numéro de Licence (un chiffre par case) seulement les 8 derniers chiffres

A remplir et à envoyer à ufolep89tt@free.fr

avant le 16 décembre 2023

Pour participer à la soirée de départage, les joueurs doivent avoir fait au minimum un des deux premiers tours d'individuels départementaux.

Les joueurs / joueuses seuls dans leurs catégories seront exempt de cette soirée et seront qualifiés pour les nationaux dés lors qu'ils / elle ont participé aux individuels départementaux.

Dans le cas ou un autre département de la BFC Ouest présenterait des candidats, une journée régionale remplacerait cette soirée et tous les inscrits sur cette liste seraient tenus d'y participer.

Attention! Les licences doivent être impérativement validées au moins 8 jours avant la date de la compétition.

Seuls les joueurs / joueuses uniquement Ufolep peuvent participer aux nationaux B, les licenciés FFTT tradi et promo, FSGT et les licenciés d'une fédération étrangere ne peuvent en aucun cas être qualifiés pour les nationaux B. Dans les catégories où il y aurait plus de 6 joueurs engagés, seuls les 6 meilleurs classements seront retenus pour disputer le départage aux places 1 à 6, les suivants seront classés à partir de la 7ème place dans une ou plusieurs autre (s) poule (s). En cas de classements identiques, dans l'ordre des points obtenus aux premiers tours des individuels puis dans l'ordre de réception des candidatures aux nationaux.

Une participation de 25€ sera demandé aux qualifiés pour les frais d'hébergement collectif (ou hébergement libre